

Dijon, le 29 avril 2025

Monsieur le Président

Cabinet du Président

CAB/CG

president@ube.fr

à

Madame Edith SALES-WUILLEMIN

*Vice-présidente déléguée à la qualité de vie
au travail et à l'égalité Femmes-Hommes*

Madame la vice-présidente, chère collègue

La Qualité de vie au travail, et l'égalité Femmes-Hommes constituent des axes fort de notre programme de mandature. L'objectif est de déployer une politique de ressources humaines qui défend une université humaine, ouverte et ambitieuse.

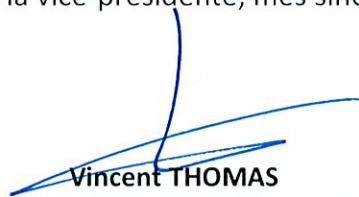
C'est dans ce cadre que je vous ai confié une vice-présidence déléguée à la qualité de vie au travail et à l'égalité Femmes-Hommes. Notre université doit se donner les moyens de garder un cadre de travail humain et accueillant afin de maintenir son attractivité et son rayonnement.

Vos missions s'articulent autour des axes suivants :

Développement du plan d'action Qualité de vie au travail : après la réalisation d'un diagnostic visant à cartographier la qualité de vie au travail des personnels, ainsi que leurs attentes, dans le cadre d'une démarche participative reposant sur la mise en place d'espaces de rencontre et d'échanges avec les personnels. Cet axe a déjà débouché sur la proposition d'un plan d'action concerté visant à améliorer la qualité de vie au travail des personnels. Dans ce cadre vous poursuivrez la mise en place des dispositifs opérationnels comme la mise en place de la cellule QVT permettant la prise en charge des situations. Des dispositifs permettant de rendre compte de situations de conflits et de violences au travail. Des dispositifs d'accompagnement et de médiation permettant de concilier les points de vue. Des enquêtes administratives visant à établir de faisceau des responsabilités. Des actions de sensibilisation et de formation seront également mises en place. En particulier il est attendu chaque année, une poursuite des actions mise en place au moment de la semaine nationale dédiée à la QVT.

Développement du Plan d'action égalité Femmes-Hommes : après réalisation du diagnostic visant à cartographier les écarts de rémunérations, les évolutions de carrière, l'articulation entre la vie personnelle et professionnelle et la lutte contre les discriminations de genre. Dans ce cadre, il est attendu la poursuite du dispositif de signalement et du dispositif de prise en charge des situations mettant en jeu des violences sexuelles et sexistes, du harcèlement moral et sexuel. Les actions de sensibilisation et de formation doivent également être poursuivies. Rencontres débats, expositions, conférences, ateliers réflexifs à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes chaque 8 mars, et lors de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre) ou encore de la journée consacrée aux « femmes et filles de science » (12 février). Des actions de sensibilisation en direction des jurys de recrutement devront également être poursuivies.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement sur ces questions majeures pour l'ensemble des personnels, recevez, Madame la vice-présidente, mes sincères salutations.



Vincent THOMAS
Président de l'Université Bourgogne Europe